

Image not found or type unknown



Erreur de superficie corrigée, pb de durée de bail

Par **maya59**, le **16/07/2009** à **14:02**

Bonjour, rnj'ai signé un bail avec office hlm, et je m'apparçois qu'il y a eu une erreur dans la durée du bail (1 mois et reconduction tacite), et j'ai constaté (plus de deux mois après, que la superficie n'est pas bonne (il y a 30 m² de différence) que Faire ?nrnrnMerci pour votre réponse